Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 064-200087567-20241217-CA20241217_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL

Siège: 29 cours du comte de Cabarrus - 64100 BAYONNE

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2024

<u>PRESENTS</u>: M. CURUTCHARRY, Président; Mme CASTEL 1ère Vice-présidente; Mme ECHEVERRIA 2ème Vice-présidente; Mmes BUTORI, PINATEL; MM. BROUCARET, IBARBOURE,

EXCUSÉS: Mme LASSERRE; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, KORDIAN, MATON

POUVOIRS: M. KORDIAN à Mme CASTEL; M. MATON à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 4 - CRR: CONVENTION DE COOPÉRATION 2024/2025 AVEC LE LYCÉE CASSIN

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Cette convention vise à poursuivre la coopération fructueuse entre le Lycée René Cassin et le Conservatoire Maurice Ravel, deux institutions scolaires géographiquement proches, pour l'année scolaire 2024-2025.

Elle a pour objectif de favoriser les échanges pédagogiques et culturels au bénéfice des élèves et de contribuer au rayonnement et à l'attractivité de ces deux établissements.

Elle se concrétise à travers les actions suivantes :

 Horaires Facilités : Les lycéens bénéficieront d'aménagements d'horaires afin de faciliter leur participation aux activités du conservatoire.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président, Antton CURUTCHARRY

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 064-200087567-20241217-CA20241217_04-DE

 Valorisation de l'Option Musique : Le conservatoire s'engage à mettre en valeur l'option musique proposée par le Lycée René Cassin, en favorisant la collaboration entre les enseignants et en encourageant la participation des élèves à des projets musicaux communs.

- Mise à disposition du Studio de Danse : Le Lycée René Cassin mettra à disposition du Conservatoire Maurice Ravel son studio de danse pour des répétitions et des cours, dans le but de renforcer la formation en danse pour les élèves du conservatoire.
- Actions de Médiation Culturelle : Le conservatoire accueillera les lycéens du Lycée René Cassin pour des actions de médiation culturelle, favorisant ainsi les échanges interculturels et la sensibilisation à l'art et à la musique.

Il est demandé à la régie autonome, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec le lycée Cassin, dont le projet est annexé au présent rapport.

DONT ACTE